

SAINT-CLAR participera à la neuvième édition du Jour de la Nuit

samedi 14 octobre



SAINT-CLAR participera à la neuvième édition du Jour de la Nuit

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, et voulant être acteur de cette soirée de sensibilisation, la ville de SAINT-CLAR a décidé de s'engager et de participer à la neuvième édition du Jour de la nuit, qui se tiendra le 14 octobre prochain.

Afin de découvrir ou redécouvrir le temps d'un soir les charmes d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse, cette participation prendra la forme d'une extinction symbolique de l'éclairage sur le chemin de ronde piétonnier et une partie du centre-ville à partir de 20h30. En partenariat avec l'association « A ciel ouvert », la commune a également décidé d'organiser une petite conférence sur « la protection de la nuit » à partir de 20h30 à la salle de l'ail et en suivant une observation de la route étoilée dont le rendez-vous est donné dès 21h30 sur la place de l'ail.

Cette animation est gratuite et ouverte à toutes celles et ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'observation des étoiles et aux mille et une merveilles offertes par une biodiversité nocturne à préserver.

Pour David TAUPIAC, Maire de Saint-Clar, « l'éclairage extérieur, bien que nécessaire, représente une grosse part du budget de la commune. En limitant dans la quantité et dans la durée cet éclairage, nous pouvons réduire les nuisances lumineuses significativement et limiter le gaspillage énergétique en faisant des économies. En éteignant certains luminaires, nous pouvons retrouver la magie d'une nuit préservée. C'est tout le sens de notre participation à la septième édition du Jour de la Nuit. La commune réfléchit actuellement à un projet de rénovation de l'éclairage public qui ira dans ce sens avec notamment la possibilité d'une extinction totale en nuit profonde. C'est une démarche qui s'inscrit à la fois dans le cadre de la politique énergétique engagée par la commune depuis quelques années (centrale photovoltaïque, chaufferie bois) mais aussi dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale en cours de réalisation avec un collectif d'associations naturalistes ».

Initié par l'association l'Agir pour l'Environnement, le Jour de la Nuit est désormais une opération annuelle pleinement reconnue qui mobilise plusieurs centaines de collectivités et associations locales. Cette nuit noire se veut être un événement festif permettant de sensibiliser le grand public aux effets des nuisances lumineuses. En partenariat avec collectif de 24 structures nationales*, le Jour de la Nuit rassemblera, ce samedi 14 octobre, pas moins de 500 collectivités et associations locales sur toute la France.

*: Agir pour l'Environnement, Association Française d'Astronomie, Association des Maires de France, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, CLER, Conservatoires d'espaces naturels, Réseau Ecole et Nature, Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature, les Francas, Eco maires, Enercoop, Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, la Ligue de l'Enseignement, NégaWatt, Noé, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Parcs naturels régionaux de France, Paysages de France, Plan national d'Actions en faveur des Chiroptères, Réseau Action Climat, Réseau Sortir du nucléaire, Réserves naturelles de France, Résistance à l'Agression Publicitaire, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.

> **Pour plus d'information sur le Jour de la Nuit, se reporter au site www.jourdelanuit.fr qui référence précisément les centaines d'événements prévus le Samedi 14 octobre 2017.**